

## LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 8 juillet 2010.

Date de la séance : 15 juillet 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 18

Absents avec procuration : 8

Absent : 1

**Présents** : Mme BEUREL - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - DEMIGNÉ - MM. DINIZ - FASSIER - Mme HAUTOY - M. HERVEOU - Mmes LIBIOUL - MACARIO - MM. MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - RAZAVET - Mme ROCHE - M. ROUX.

**Absents avec procuration** : Mme BOLIS procuration à M. PRONONCE - M. GAUTHER procuration à M. PRESLE - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme LOUREIRO procuration à Mme HAUTOY - M. MELIS procuration à M. PLANTIN - M. MIGUET procuration à M. RAZAVET - Mme RASCHKE procuration à M. BORNAGHI - Mme SALOT procuration à Mme DEMIGNÉ.

**Absent** : M. MAUFROY

**Secrétaire de séance** : M. FASSIER.

**Président de séance** : M. PRONONCE.

N°10/07/15/001

#### **OBJET : Budget général : affectation des résultats 2009**

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M.14, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2009.

Il vous est rappelé que cette affectation vise à réaliser l'autofinancement prévu dans les documents budgétaires de l'exercice précédent.

Lors du vote du compte administratif, en avril dernier, il a été constaté un résultat de clôture excédentaire dans les deux sections budgétaires :

- **1 506 274,55 €** en section de fonctionnement,
- **622 585,33 €** en section d'investissement.

Il vous est donc proposé d'affecter une partie de l'excédent disponible de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- 529 579 € en affectation à la section d'investissement destinés à financer le solde des restes à réaliser (529 578,63 €)
- 976 695,55 € en excédent reporté à la section de fonctionnement du budget

Cette affectation est retracée dans le tableau de la page 3 du budget supplémentaire, qui sera par ailleurs annexé à la présente délibération.

**Par 22 voix pour et 4 abstentions, les Conseillers Municipaux valident l'affectation des résultats 2009 du budget général de la commune.**